



IFRAM - INFO

LA LETTRE DU PÔLE D'INNOVATION POUR L'ARTISANAT DES MÉTAUX

n°49 – mars 2011

Au sommaire :

- ▶ Quelques brèves de Fèvres...
- ▶ Le prototypage rapide au service de l'artisanat d'art
- ▶ Un meilleur accès à la documentation technique du CSTB
- ▶ Un outil contre le gaspillage énergétique du bâtiment
- ▶ "Le Savoir & Le Fer"
- ▶ Quelles sont les aides apportées aux Entreprises du Patrimoine Vivant ?
- ▶ Les lauréats 2010 du Prix Avenir Métiers d'Art INMA
- ▶ L'agenda des évènements à ne pas manquer !

Quelques brèves de Fèvres...

▶ *Mise en place des correspondants départementaux PME*

Depuis fin janvier, Frédéric LEFEBVRE a installé les 100 correspondants départementaux des PME, installation qui marque le début des Assises de la simplification. La mission de ces correspondants PME est d'être à l'écoute des entrepreneurs, de leurs projets et de leurs difficultés. Pour appréhender les contraintes des entrepreneurs, ils partageront leur quotidien au cours de stages d'immersion dans quelques entreprises. Concrètement, ces correspondants de l'État sont des cadres des DIRECCTE lesquelles regroupent les compétences qui relevaient auparavant de 8 directions ou services des services publics de l'État en région. Retrouver la liste des correspondants PME en cliquant [ici](#).

▶ *Le savoir-faire australien à portée de main*



Les forgerons australiens publient une revue trimestrielle intitulée "The Drift". Editée par l'association Australian Blacksmiths Association Victoria (ABAVIC), cette revue propose un tour d'horizon des actions menées par ces ferronniers installés à l'autre bout de la planète. Depuis peu, l'IFRAM et ABAVIC ont conclu un partenariat pour permettre un échange et une diffusion des pratiques entre ces deux pays. Ainsi, les adhérents de l'IFRAM peuvent maintenant consulter librement les numéros de The Drift depuis le site www.ifram.fr.

▶ *Concours Jeunes Créateurs*

Ateliers d'Art de France offre à 12 jeunes talents issus des métiers d'art un stand au prochain salon Maison&Objet ce qui constitue un véritable tremplin et une réelle opportunité de bénéficier d'une visibilité exceptionnelle. Ce concours est ouvert aux créateurs et fabricants âgés de 35 maximum et installés en France, justifiant de leur qualité d'artisan, d'artiste libre, ou d'étudiant en fin de scolarité ou en phase de création d'entreprise et n'ayant jamais exposé au salon Maison&Objet. La date limite des inscriptions est fixée au 28 mars 2011. Pour tout renseignement supplémentaire ou pour vous inscrire, www.ateliersdart.com.

Le Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux, souhaite vous apporter par cette lettre, toutes les informations pratiques liées à votre profession. Ce bulletin mensuel permet de vous informer régulièrement sur l'actualité du moment et sur des thématiques spécifiques à vos métiers. Pour vous abonner, connectez-vous sur www.ifram.fr

Le prototypage rapide au service de l'artisanat d'art

Creaxia-Produxia, une entreprise française spécialiste du prototypage rapide, aide le groupe Huntsman à mettre au point une nouvelle technologie, et en profite pour lancer de nouvelles applications dans le domaine de l'artisanat d'art. En effet, depuis la première mise en service de la machine de prototypage Araldite Digitalis développée par Huntsman Advanced Materials, Corinne Dolfi, gérante de Creaxia-Produxia, entend bien mettre cette nouvelle technologie au service de l'artisanat d'art, en poussant même la démarche jusqu'à l'artisanat numérique personnalisable.



Araldite Digitalis est une machine utilisant des résines liquides permettant de passer directement et sans moule, couche après couche, de l'idée à l'objet en 3D. Ces résines liquides développées spécifiquement par Huntsman, durcissent sous l'effet d'un rayonnement ultra-violet. Selon l'exposition ou non au rayonnement UV, la machine assure la construction couche après couche de l'objet en 3D. Une fois l'objet 3D construit, il est détaché de la plaque support, nettoyé à l'aide de solvants, puis durci à cœur dans une enceinte UV. Il est alors prêt pour une éventuelle finition (polissage, peinture...). L'originalité de cette machine réside dans la barre d'illumination UV et de son système d'obturateurs. Celle-ci comporte des lampes UV dont la lumière est conduite via des fibres optiques vers des modules MLS (MicroLightSwitch) qui jouent le rôle d'obturateurs permettant un flash UV précis uniforme et vertical à la surface de la résine liquide. Cette technologie novatrice apporte certains avantages par rapport aux autres imprimantes 3D existantes, notamment une plus grande productivité, une meilleure résolution améliorant la précision et la qualité des pièces, ainsi que des états de surfaces inégalés.



Pour associer la technologie et l'art, Creaxia-Produxia a créé la marque Movance, qui va œuvrer dans "l'artisanat numérique", c'est-à-dire produire des pièces de qualité en série limitée, d'une façon artisanale, mais en complète contradiction avec les procédés traditionnels puisque l'on utilise ici des procédés high-tech très novateurs. La collaboration avec des designers, tels Sylvain Rousselet et Matthieu Bordage d'Element Design, a permis de développer une gamme de produits spécifiques pour ce genre d'applications. La gamme de Movance est pour le moment très orientée vers les accessoires de mode, les objets décoratifs et communicatifs, ainsi

que quelques objets d'art. Elle allie à la fois l'art, l'esthétique et les technologies permettant de créer des pièces irréalisables avec des techniques de production traditionnelles. Au-delà de sa propre gamme Movance veut aussi être au service des designers et des créateurs pour leur proposer la réalisation et la commercialisation de leurs propres œuvres. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.creaxia.com ou sur www.movance.fr.

Un meilleur accès à la documentation technique du CSTB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) ont signé le 10 février dernier, un contrat de licence de 199 accès pour l'utilisation d'un fonds documentaire, le REEF4. Ces deux acteurs-clés du secteur s'associent pour faciliter l'accès des professionnels à un ensemble de documents relatifs à la mise en œuvre des ouvrages, aux contraintes énergétiques du bâti neuf ou ancien, mais aussi à la santé, à l'accessibilité et à la sécurité des professionnels. Les artisans adhérents de la CAPEB, quel que soit leur corps de métier, peuvent désormais accéder, via leur CAPEB départementale, à plus de 3300 documents techniques et juridiques : textes législatifs et réglementaires, Documents Techniques Unifiés (DTU), normes, avis techniques, règles de calcul, exemples de solutions et de classements, présentation des certifications, outils de veille, Eurocodes... Les CAPEB départementales, qui disposeront de ces 199 accès, pourront tenir informés les artisans adhérents des contenus et de l'application des documents techniques et juridiques que contient cette base. L'enjeu de ce partenariat est d'améliorer la diffusion de l'information auprès des professionnels du bâtiment confrontés à une complexification du paysage des normes et des réglementations. Patrick Liébus, Président de la CAPEB se félicite de cette nouvelle convention qui met à disposition de l'ensemble ses artisans une expertise sans précédent. De son côté, Bertrand Delcambre, Président du CSTB, est heureux de pouvoir accompagner les professionnels en favorisant l'accès à l'ensemble des informations techniques et juridiques utiles à l'exercice de leur métier. www.capeb.fr



Un outil contre le gaspillage énergétique du bâtiment

A compter de 2013, 400 000 logements français devront être rénovés chaque année pour tenir les objectifs d'efficacité énergétique du bâtiment prévus par le Grenelle de l'Environnement. Plusieurs bureaux d'études se positionnent sur ce secteur pour accompagner les artisans sur les chantiers. Parmi eux, le bureau d'études Cardonnel Ingénierie développe des solutions logicielles complètes. Le dernier en date, Bati-Cube, est destiné à l'accompagnement des artisans sur les projets de rénovation. Accessible via Internet, il propose des tutoriaux vidéo, des modélisations énergétiques et financières, et une base de données sur les matériaux d'isolation. Il permet d'évaluer les déperditions énergétiques de logements résidentiels individuels et collectifs, grâce à une interface accessible en local et par internet. Le logiciel permet également de réaliser des modélisations de certaines pièces, comme des vérandas par exemple, pour optimiser leur confort énergétique en tenant compte de l'orientation par rapport au soleil, de la surface des baies vitrées. www.c-u-b-e.fr



"Le Savoir & Le Fer"

L'association Le Savoir & Le Fer rassemble une centaine de bénévoles qui œuvrent pour faire découvrir l'histoire des ferrons, des forgerons et des mineurs de fer et du bocage ornaïs. Ils ont en commun la volonté d'agir pour la sauvegarde du patrimoine local et de participer au dynamisme culturel et au développement touristique de "leur" territoire. L'association Le Savoir & Le Fer est ancrée dans le présent et tournée vers l'avenir. Elle s'appuie sur le passé minier et métallurgique du bocage pour conduire de nombreux projets de développement culturel et touristique. Les membres de l'association ont la conviction que le patrimoine lié au fer est un atout majeur du territoire. Sa valorisation peut participer au dynamisme culturel, social et économique du bocage. Parmi les actions menées par cette association, notons la conservation du patrimoine (recherches historiques, archéologie expérimentale, conservation de documents et objets liés au fer dans le bocage, collecte de témoignages d'anciens mineurs, chantiers de sauvegarde des anciens sites miniers et sidérurgiques, publication d'ouvrages et d'articles sur l'histoire locale du fer...), le développement touristique (montage de projets de valorisation du patrimoine minier et métallurgique, visites guidées des anciens sites d'exploitation du fer...), l'animation culturelle (expositions et conférences sur la métallurgie et les mines de fer du bocage, "Fête du fer", programme saisonnier d'animations...), et l'éducation (visites pédagogiques des sites adaptées au jeune public, projets pédagogiques avec les écoles, les centres de loisirs et les associations locales...). www.lesavoiretlefer.fr

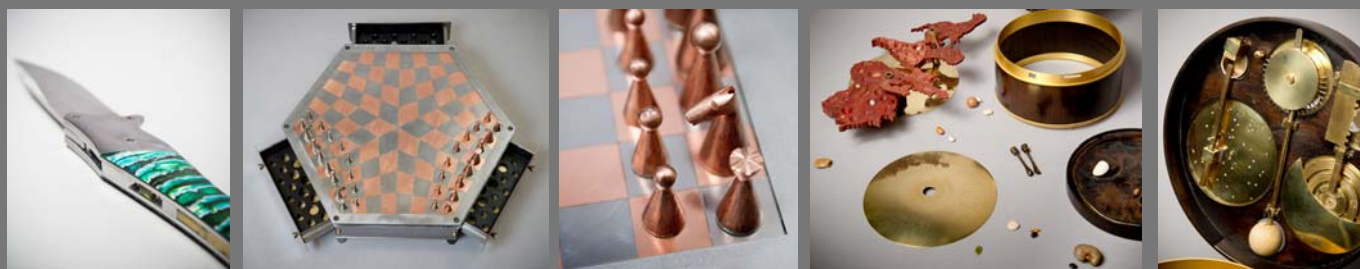
Quelles sont les aides apportées aux Entreprises du Patrimoine Vivant ?



Expertes de savoir-faire rares et ancestraux, les entreprises labellisées Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV) peuvent bénéficier de certaines aides. Tout d'abord concernant les aides fiscales, ces entreprises peuvent bénéficier de 2 crédits d'impôt : une majoration du crédit d'impôt apprentissage porté à 2200 € par apprenti ; et un crédit d'impôt de 15% de certaines dépenses (salaires et charges sociales des salariés chargés de la conception de nouveaux produits, dotations aux amortissements des immobilisations créées ou acquises à l'état neuf affectées à la conception de nouveaux produits et à la réalisation de prototypes, frais de dépôt des dessins et modèles, frais de défense des dessins et modèles,...). Ce crédit d'impôt est imputable sur l'impôt sur le revenu ou sur l'impôt sur les sociétés. Si le montant du crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent est restitué. Les entreprises labellisées en cours d'année 2007 peuvent faire valoir les dépenses engagées depuis le 1^{er} janvier 2006. Ensuite les entreprises EPV bénéficient d'une médiatisation à l'échelle nationale et internationale. En effet, l'octroi du label s'accompagne d'une médiatisation organisée par le Secrétariat d'Etat aux entreprises et au commerce extérieur, notamment à travers les actions suivantes : les partenaires territoriaux et bancaires, ainsi que des universités et des laboratoires de recherche, sont mobilisés et sensibilisés sur les entreprises labellisées ; la création d'un site internet international afin de déployer la visibilité des entreprises labellisées et de leurs produits sur le marché mondial ; l'organisation d'événements médiatiques pour développer l'audience et la notoriété des entreprises. Enfin, des actions d'accompagnement sont proposées aux entreprises labellisées, en fonction de leurs besoins spécifiques (diagnostics économiques et techniques, soutien à la transmission d'entreprises...). Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger votre dossier de candidature sur www.patrimoine-vivant.com.

Les lauréats 2010 du Prix Avenir Métiers d'Art INMA

Depuis peu, le Prix SEMA Jeunes est devenu le Prix Avenir Métiers d'Art INMA. Ce concours, organisé en partenariat avec la Fondation Michelle et Antoine Riboud, a pour objectif d'encourager et de valoriser les savoir-faire spécifiques aux métiers d'art à travers les œuvres réalisées par les élèves et les étudiants en cours de formation dans le domaine des Métiers d'Art. D'abord décerné en région, selon 3 catégories de formation (Niveau V à III, du CAP au Bac +2), les jurys nationaux du Prix se sont tenus le mois dernier au sein de l'INMA. Et la promotion 2010 du Prix Avenir Métiers d'Art INMA a révélé encore une fois de jeunes talents prometteurs, notamment sur le travail du métal. Dans la catégorie niveau V, le 1^{er} Prix ex-æquo a été décerné à Tom Reboul pour son couteau "*Sputnik*", en molaire de mammoth et tourmaline verte. Dans la même catégorie, le 3^{ème} Prix a été attribué à Jean-Marc Charrignon pour son échiquier "*Yalta*", réalisé en inox, cuivre, fer et damas, et dont les pièces ont été forgées par estampage. Dans la catégorie niveau III, le 1^{er} Prix a été attribué à Laura Demichelis pour sa boîte à graines "*Dérive*", dont la précision horlogère des mécanismes, la maîtrise des techniques de tournage sur bois et sur bronze, ainsi que l'originalité de son coffret, ont séduit le jury. La remise des Prix aura lieu en mai ou en juin, lors de l'assemblée générale de l'INMA. Retrouvez le communiqué de presse en cliquant [ici](#). Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour l'édition 2011 en vous rendant sur le site www.metiersdart-artisanat.com.



Crédits photographiques : A. Detienne

L'agenda des événements à ne pas manquer !

• Les 5 et 6 mars 2011 : Salon du couteau d'art de Nyons

Cette 15^{ème} édition constitue le premier salon de la coutellerie de l'année. Il se déroulera à la Maison de pays sur la promenade de la digue à Nyons. Retrouvez toutes les informations pratiques et la liste des exposants en vous rendant sur le site www.salonducouteaudenyons.com

• Du 13 mars au 25 juin 2011 : Armure des Princes d'Europe

Pour la première fois, les Invalides réunissent les pièces maîtresses des plus grandes collections d'armures européennes et américaines, réalisées pendant la seconde moitié du XVI^e siècle pour les souverains et princes d'Europe. Ces armures d'apparat sont de véritables pièces d'orfèvrerie, dont les décors raffinés révèlent l'expression spécifique d'artistes français et flamands inspirés par l'esthétique maniériste qui s'est alors imposée dans tous les arts. Musée de l'Armée - Hôtel National des Invalides, 129 rue de Grenelle, Paris. www.invalides.org

• Du 1^{er} au 3 avril 2011 : Journées nationales des Métiers d'Art

Au programme de cette 5^{ème} édition, plus de 3000 ateliers à visiter, de nombreuses démonstrations des savoir-faire, des portes ouvertes dans les centres de formation, des expositions, des colloques... et ce répartis sur toute la France. Renseignez-vous sur le site de l'Institut National des Métiers d'Art, www.metiersdart-artisanat.com

• Les 2 et 3 avril 2011 : Salon du couteau du bassin d'Arcachon

Cette première édition permettra à une centaine de couteliers d'exposer, avec au programme des démonstrations de forge, stand d'affutage, taille de silex, sculpture sur manche, atelier de montage, concours de coutellerie... Contact : François Nocca - Tél.: 06 82 98 12 50 – Email : francois.nocca@orange.fr.

• Du 5 au 8 avril 2011 : Industrie Lyon 2011

Dirigé par une nouvelle équipe, le salon qui affichait déjà un taux de remplissage de 70% à quatre mois de l'échéance, compte sur 800 exposants, sur une surface de 18 à 20000 mètres carrés d'exposition. Il se reposera sur ses fondamentaux, mais inaugurerá aussi plusieurs actions inédites. www.industrie-expo.com

IFRAM - Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux

Rédaction : Nicolas Duez, Éric Quentin

2973, route de Duclair, 76360 VILLERS-ECALLES - Tél : 02 35 64 42 30 - Fax : 02 35 61 56 97

Internet : www.ifram.fr / Courriel : ifram@ifram.fr

